

Comme à France Télécom ?

La direction du Courrier le nie. Elle est dans le déni. Les signes de mal-être au travail se multiplient dans les services : sentiment de fatigue et d'épuisement, pétage de plombs, tentatives de suicide... Les suppressions d'emplois sont massives, les réorganisations permanentes. La pression du management se renforce et tend à isoler les agents les uns des autres. C'est ce qui s'est passé déjà à France Télécom avec les conséquences que l'on sait, quoi qu'en pense la direction du Courrier.

Le mal-être et la souffrance au travail ne viennent pas d'un problème de société, comme le dit souvent La Poste mais de l'intensification du travail et du renforcement des pressions managériales.

Réorganisations permanentes...

Les réorganisations sont de plus en plus fréquentes et leur rythme est devenu totalement insupportable pour les agents. La majeure partie de l'année se passe à attendre la prochaine réorganisation avec les inquiétudes que cela suscite et à s'adapter difficilement à la dernière.

En juin 2010, le COMEX (Comité Exécutif) de La Poste a pris la décision de ne pas faire de nouvelle réorganisation dans un délai inférieur à 18 mois. C'est déjà un rythme trop élevé mais ce délai minimum devrait s'imposer à toute La Poste. Mais la direction du Courrier continue parfois à faire des réorganisations une fois par an. Pire, la direction du Courrier «expérimente» des micro-réorganisations avec suppressions de quartier ou de morceaux de quartier tous les six mois ! Avec le risque à certains moments de se voir imposer des heures supplémentaires permanentes ! C'est OTS (Organisation du Travail Stabilisée).

Ces réorganisations ne seraient pas qualifiées comme telles ! En fait de stabilisation, c'est l'instabilité permanente pour les factrices et les facteurs.

Un départ sur 8 remplacé seulement

La pression sur les effectifs est maximale. Sur l'ensemble de La Poste, 13 800 emplois ont été supprimés.

La direction du Courrier a dépassé ses objectifs de suppressions d'emplois (7000). Elles ont été plus probablement de 8 à 9000. La direction du Courrier n'a confirmé que 1000 embauches pour l'année 2010. On est loin d'un remplacement sur trois ou quatre. On est plus proche d'un remplacement sur 8 ou 9.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les facteurs qualité servent en permanence de bouche-trous et que



sécabilité et sur-sécabilité pour manque de personnel soient de plus en plus fréquentes. Cela explique que les dépassements horaires soient fréquents.

Le fait que les directions incriminent notre «lenteur», notre «insuffisance professionnelle» plutôt que l'accroissement de la charge de travail ou la sécabilité ne peut que développer le mal-être des personnels concernés.

Toutes et tous ensemble !

Les problèmes que nous rencontrons aujourd'hui sur les distris ne sont pas des problèmes individuels : ce n'est pas pas parce que nous sommes trop lents, que nous ne connaissons pas le travail, à cause de problèmes personnels ou parce que que nous sommes trop malades, que nous n'y arrivons plus ou que le travail devient insupportable. C'est parce qu'il faut sans cesse s'adapter à des réorganisations et qu'il y a des limites à nos capacités d'adaptation. C'est parce que les cadences de travail et les charges de travail augmentent !

Non, nous ne sommes pas des machines (et encore, les machines tombent en panne !). Il nous faut parler entre nous et réagir collectivement face la politique insupportable de la Direction du Courrier.

- Arrêt des réorganisations
- Non à la sécabilité et à la sursécabilité
- Respect des horaires
- Transformation des CDD et des intérimaires en CDI

Baisse de trafic : mythes et réalités

- 3,2% au lieu de - 5%

La direction du Courrier a établi le plan Ambition 2015 sur la base d'une baisse de trafic de 5% par an. En 2009 et 2010, la baisse de trafic n'a pas atteint ce seuil. Pourtant, la direction continue à faire des réorganisations sur la base d'une baisse de 5% par an. La charge de travail ne cesse de s'alourdir.

2010 : - 3,2% seulement

C'est la baisse du trafic officiellement annoncée par La Poste pour l'année 2010 (hors trafic élections). En 2009, la baisse était de 4,7% (contre 7% prévue), quand l'activité économique avait diminué de 2%.

Cette baisse de trafic ne tient pas compte de l'augmentation du trafic de Coliposte de +3,5%. Les colis sont pourtant encore distribués en majorité par les services du Courrier. Cela ne tient pas compte, non plus, de l'augmentation de la PNA, là où la PNA est intégrée à la charge.

La direction du Courrier ne tient pas compte, non plus, de l'augmentation du nombre de points de distribution et de remise, due à l'augmentation de la population et du nombre de foyers.

L'activité de la distribution est donc loin de diminuer, en tout cas pas du tout dans les proportions prévues par la direction.

La direction ne révisé pas ses projets...

Malgré ces chiffres qui démentent les prévisions de la direction du Courrier, elle continue comme si de rien n'était. Les directions anticipent des baisses de 5% par an, parfois plus !!! A Avignon, elles anticipent une baisse de 25% sur deux ans ! Et pourtant, la direction ne prévoit que 3,9% de baisse de trafic pour 2011 (hors trafic élections).

Ces derniers mois, les signes de mal-être à la distribution (comme dans d'autres services) n'ont pas cessé de croître. Un des éléments de ce mal-être, ce sont les dépassements horaires réguliers et non reconnus dus aux anticipations de baisse du trafic et donc l'anticipation des suppressions de quartiers. Ce sont parfois des heures supplémentaires imposées qui viennent se rajouter à une charge de travail déjà lourde.

Avec des baisses de trafic qui sont bien inférieures aux prévisions, la situation ne peut qu'empirer.

... Elle n'en a que faire !

C'est comme si la direction du Courrier cherchait volontairement à épuiser et à écoeurer factrices et facteurs pour qu'une partie d'entre eux quittent l'entreprise d'une façon ou une autre : l'objectif est de supprimer des emplois par tous les moyens.

La direction a sans doute largement dépassé son objectif de suppression de 7000 emplois au Courrier. Sa seule préoccupation, c'est d'augmenter le résultat d'exploitation.

Nous exigeons :

- l'arrêt des sécables, de leur généralisation, de la sur-sécabilité, des lundis bleus...**
- le paiement des heures supplémentaires et aucune obligation de faire des heures supplémentaires**
- la création des emplois et quartiers nécessaires au respect des 35 heures.**

Sécabilité du casier de tri

La direction a trouvé un nouveau système pour faire des économies de casiers et d'espace. La partie sécable du quartier est rajouté en permanence sur le casier de tri des autres quartiers. C'est un temps de coupage supplémentaire permanent sans aucune compensation... Le quartier sécable devient un quartier en pointillé. Le facteur d'équipe, de plus en plus un simple rouleur... Avant que le quartier sécable ne disparaisse définitivement et que ce ne soit un autre quartier qui devienne lui-même sécable ?

Les bidouilles du découpage des quartiers

Pour calculer les charges de travail et procéder au redécoupage, la direction dispose de logiciels de plus en plus élaborés. Un simple clic et les ordinateurs redécoupent toutes les tournées...

C'est pratique quand il s'agit de faire rentrer le découpage dans les directives de suppressions d'emplois et de quartiers.

Là, il suffit de réduire un peu le taux de visite de façon à gagner un quartier. Ici, il suffit d'augmenter un peu la vitesse de l'ensemble des véhicules. Là encore, on peut augmenter légèrement la cadence de tri de référence...

On peut aussi «oublier» que les agents reçoivent deux caissettes de tri TTF, une d'éco-plis passés en machine la veille et une de J+1 passés le matin même. Il y a double fusion au lieu d'une. Mais le temps est compté pour une seule opération de fusion avec le tri manuel...

Les exemples sont multiples et on en oublie sans doute. Par exemple, celui-ci : lors de concentration de distributions, dans les établissements sans TTF, il arrive que soit mélangé le courrier de plusieurs communes : cela permet de faire des cases plus productives sur la machine de tri. Mais le TG manuel est plus long...

Souffrance au travail : nos dirigeants sont responsables

Rares sont les réunions des organisations syndicales avec les directions où ne sont pas évoqués le mal-être et la souffrance des factrices et des facteurs, comme d'autres catégories de postier-es. La direction du Courrier ne cesse de nier que la situation serait la même qu'à France Télécom, il y a quelques années. Nos dirigeants ne cessent de réaffirmer avec bonne conscience la validité et le caractère inéluctable de leurs projets et de leurs orientations. Une manière de nous dire que, si nous souffrons, c'est pour notre bien. Les raisons de la souffrance ressentie par les personnels au travail ont des raisons très matérielles dues à l'organisation du travail, bien au-delà des suppressions d'emplois, des réorganisations et du mode de management. En voici quelques unes... Il y en a d'autres ! Sur ces points, aucune négociation n'est possible avec la direction du Courrier. Il est temps de ne plus subir en silence et de transformer le mal-être en colère et en mobilisation générale.

Allongement des temps de trajet

Avec la concentration des distributions, dans les zones rurales ou dans les banlieues, les temps de transport pour aller ou revenir du travail s'allongent. Soit dit en passant, il n'y a plus de procédure de reclassement. Les primes de mobilité ont disparu et on ne donne même pas le choix de choisir un autre bureau.

Cela représente aussi un allongement des parcours haut le pied pour aller sur la tournée. Il n'est plus rare de voir des tournées qui font entre 150 et 200 km (haut-le-pieds + parcours actif de distribution).

Cet allongement des temps de trajet représente sur la durée une grande fatigue et multiplie les risques d'accidents. C'est un facteur de stress supplémentaire, un des facteurs qui nourrissent le mal-être au travail.

Il fut un temps où la direction avait privilégié les fusions d'établissement tout en laissant factrices et facteurs sur des sites distincts. Aujourd'hui, c'est à nouveau la concentration des sites qui est à l'ordre du jour. Une cause supplémentaire de dégradation des conditions de travail et de développement du mal-être.

Un modèle social de précarité et de flexibilité à outrance

Depuis les accords de Vaugirard en 2004, la Poste se félicite de son modèle d'emploi à temps complet et à durée indéterminée. Ce modèle est de plus en plus remis en cause. Avec l'interdiction quasi-totale d'embaucher en CDI, les embauches d'intérimaires, de CDD et de contrats aidés ont fortement augmenté.

Les contrats précaires vont de pair avec une flexibilité à outrance. L'augmentation exponentielle du nombre de jours de sécabilité fait qu'on ne sait jamais quelle va être la charge de travail du jour et son horaire de travail. Les dépassements horaires deviennent plus nombreux. A la précarité, s'ajoute l'instabilité des horaires et une fatigue accrue due aux suppressions de quartiers mais aussi à une sécabilité sans cesse croissante, faute de moyens de remplacement en nombre suffisant.

A l'origine, la partie sécable ne devait pas représenter plus de 15% d'augmentation de la distribution. Ce chiffre est aujourd'hui souvent allégrement dépassé.

Déjeuner au milieu de nulle part ?

Comme le courrier arrive de plus en plus tard dans les centres de distribution (c'est la «modernisation» !), de plus en plus fréquemment, factrices et facteurs commencent plus tard mais terminent vers 15h ou 16h...

A l'heure du repas de midi, factrices et facteurs sont sur leur tournée, parfois éloignés de tout. Il est difficile de trouver un lieu de restauration.

Faire la tournée, ventre vide tous les jours, ou avec un simple sandwich, c'est facteur de dégradation de la santé et de développement du sentiment d'épuisement.

SUD revendique l'octroi d'un taux repas de 14,56 euros par jour de travail et non pas seulement de tickets restaurants dont le montant est dérisoire.

Mais ce montant ne résout pas toujours la question : où peut-on déjeuner ?

La solution, ce serait que le courrier arrive plus tôt et que les factrices et facteurs puissent rentrer pour déjeuner. La «modernisation» de La Poste n'a rien d'un progrès pour les conditions de vie des factrices et des facteurs.

Dépassements horaires, accidents du travail, arrêts-maladie

Il n'est pas étonnant que le nombre d'arrêts-maladies et d'accidents du travail augmente fortement d'une année sur l'autre : (+ 33% en huit ans pour les accidents du travail) et encore en 2010 par rapport à 2009. Les dépassements horaires (souvent non payés en heures supplémentaires), la sécabilité, l'impossibilité de prévoir son emploi du temps, les réorganisations sont facteurs de fatigue et de stress, et entraînent donc accidents du travail et arrêts-maladie.

La direction refuse parfois les déclarations d'accidents de travail ou de service alors qu'elle n'a aucun droit de le faire (elle a juste le droit de les contester).

Elle fait pression sur les arrêts-maladie, en multipliant les contrôles et les entretiens au retour du congé-maladie. Pourtant, mieux vaut un congé-maladie que de voir sa situation de santé s'aggraver.

La direction a beau dire qu'elle fait beaucoup en matière de santé au travail, les réorganisations, les manques d'effectifs sont tels que le mal-être se développe.

Après trois mois de grève

Les facteurs et factrices du Lauzet obtiennent satisfaction : le maintien au Lauzet !

Les 5 factrices et facteurs du Lauzet étaient en grève depuis presque trois mois. Sud-PTT a organisé le samedi 5 février une votation citoyenne dans la vallée de l'Ubaye avec le soutien des élus locaux (maires et conseillers généraux), de gauche et de droite réunis. Les usagers de cette vallée étaient appelés à se prononcer sur le projet de transfert des facteurs du Lauzet à Barcelonnette. Après le vote massif des usagers, malgré de multiples tergiversations, la direction a dû reculer et maintenir les facteurs au Lauzet au moins jusqu'au 14 novembre.

Un projet refusé par facteurs factrices

Les 5 facteurs et factrices concernés étaient en grève depuis le 12 novembre 2010. Il n'y a donc pas besoin de s'étendre sur cette question pour affirmer que ce projet est refusé par les postier-es. La délocalisation du bureau à Barcelonnette à 23 km signifiait près de 100 km de trajet supplémentaire entre les haut-le-pied et les trajets domicile-travail... Alors que le camion transportant le courrier passe devant Le Lauzet avant de monter à Barcelonnette. Tout cela pour supprimer une case sur la machine de tri !

La vallée de l'Ubaye plébiscite ses facteurs et factrices

Le samedi 5 février, devant l'intransigeance de La Poste depuis de longues semaines, devant sa volonté de discréditer les grévistes et son refus d'écouter les élu-es, s'est donc tenu un référendum à l'initiative de SUD mais avec le soutien de tous les élu-es locaux

Les résultats de la votation sont les suivants : 546 votants (1 101 inscrits), 542 voix pour le maintien du centre de distribution et des facteurs et factrices au Lauzet, 3 contre et 1 nul. La participation s'élève à un taux de 49,59 %, un résultat qui démontre une mobilisation exceptionnelle. D'autant que la vallée de l'Ubaye est une vallée comportant un grand nombre de résidents secon-

naires. Cela signifie, qu'en réalité, bien plus d'un résident sur deux s'est déplacé pour revendiquer le maintien du centre de distribution et des facteurs et factrices au Lauzet et dire non au projet de La Poste. La très forte participation des usagers à la consultation a permis de couper le cou à une rumeur alimentée par la direction de La Poste selon laquelle les populations ne comprenaient pas l'obstination des grévistes.

Maintien au Lauzet au moins jusqu'au 14 novembre

Jusqu'à présent, malgré la détermination des postier-es grévistes, le soutien des élu-es de la vallée et celui du Conseil Général, la direction avait fait la sourde oreille puis n'avait jamais cessé de changer de position sans jamais s'engager fermement.

Encore, après le vote du 5 février, la direction a tenté de ne pas donner satisfaction aux grévistes. Elle a fini par céder le 11 février.

Les factrices et les facteurs resteront au Lauzet au moins jusqu'au 14 novembre. Des discussions devront examiner les conditions d'un maintien définitif au Lauzet.

Face au soutien et à la volonté exprimée de la population, La Poste doit reculer définitivement !

Les factrices et facteurs doivent rester au Lauzet !

Se Parler, en parler

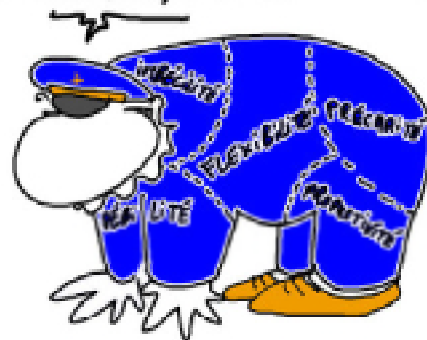
Il ne faut pas remâcher ses problèmes tout-e seul-e dans son coin. Il est temps de parler ensemble des problèmes que nous rencontrons.

Dans le Finistère, comme dans d'autres départements, SUD organise des réunions des factrices et facteurs d'un même établissement répartis sur plusieurs sites. Cela a été le cas à Plabennec, c'est prévu sur Pont Labbé.

Une salle est retenue, généralement une salle municipale et les réunions ont lieu dans l'après-midi après la tournée. Factrices et facteurs viennent en nombre à ces réunions.

Des factrices et des facteurs du même établissement font connaissance et échangent sur les charges de travail, les dépassements horaires, les rapports avec le management. Ils s'aperçoivent, par exemple, que certains sites bénéficient de renforts lors des périodes fortes mais que ce n'est absolument pas le cas dans d'autres.

LA SÉCABILITÉ, C'EST PAS PAR LES BOUCHERS



Souvent, les factrices et facteurs disent : «on a plus le temps de se parler». D'où l'intérêt de ce type de réunion : c'est l'occasion de «déballer son sac», d'en apprendre sur ce qui se passe ailleurs dans l'établissement et aussi d'élaborer des revendications.